

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**  
19 juin 2024

## **Économie** **La collectivité en soutien** **des entreprises** **dans leurs démarches RSE**

**Saint-Malo Agglomération accompagne les entreprises du territoire dans la mise en œuvre ou l'amélioration de leurs démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Les Armateurs de Rhum et La Petite Boucle en sont les deux premières bénéficiaires.**

« La responsabilité sociétale des entreprises est définie par la Commission européenne comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. En d'autres termes, la RSE désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. » Une courte lecture sur le site internet du ministère de l'Économie et des Finances permet de mieux appréhender ce qui se cache derrière un acronyme désormais très répandu dans le monde des petites comme des grandes entreprises. Localement, beaucoup d'entre elles veulent tendre vers cette nécessaire évolution. Afin de les soutenir, Saint-Malo Agglomération propose un accompagnement financier venant couvrir une partie des dépenses engagées dans la RSE. Pour en bénéficier, l'entreprise devra répondre à certaines caractéristiques (lire encadré) et articuler son projet autour de trois axes forts :

- ➔ Les conditions de recrutement, d'accueil et de travail ;
- ➔ L'environnement et les transitions ;
- ➔ Les démarches collectives et l'économie circulaire.

La subvention totale ne pourra excéder 30 000 euros au total entre les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'entreprise.

L'Agglomération a instruit ses premiers dossiers de demande d'aide et entérine en conseil communautaire du 20 juin un soutien financier à l'entreprise malouine des Armateurs de Rhum et à l'association à vocation économique La Petite Boucle.

**Qui peut bénéficier de l'aide ?**

Toute entreprise présentant les caractéristiques suivantes :

- Avoir son siège ou son établissement principal et son activité sur le territoire de l'Agglo ;
- Compter entre 1 et 100 salariés ETP et moins de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires ou moins de 17,2 millions d'euros de bilan annuel ;
- Être indépendant : ne pas avoir de lien capitalistique avec une ou d'autres sociétés ;
- Être à jour des cotisations sociales et fiscales ;
- Être engagé ou s'engager dans une démarche RSE regroupant au moins deux des trois axes retenus par Saint-Malo Agglomération

Plus d'informations sur [www.stmalo-agglomeration.fr/accompagnement-des-entreprises-dans-leur-demarche-rse/](http://www.stmalo-agglomeration.fr/accompagnement-des-entreprises-dans-leur-demarche-rse/)

**Les Armateurs de Rhum : réduire la production de déchets**

Spécialisée dans la sélection, transformation et commercialisation de spiritueux, l'entreprise les Armateurs de Rhum entend remettre en valeur un patrimoine historique et gastronomique malouin, l'assemblage de rhum vieilli en chai continental. Cette dernière a sollicité un accompagnement de l'Agglomération autour de deux champs d'action :

- Le respect de l'écosystème tout de d'abord. L'entreprise compte réduire sa production de déchets à travers l'acquisition de nouveaux contenants plus importants et de matériels de manutention adaptés, diminuer également les contaminations par la mise en place de bacs de rétention et enfin réduire l'impact numérique de ses activités.
- L'accompagnement au changement de pratiques par le développement du vrac et mini-fûts, afin de limiter le gaspillage tout en continuant de sensibiliser à la diminution des déchets.

Pour un coût total de 34 111,19 euros HT, l'aide à la RSE de Saint-Malo Agglomération s'élève ici à 11 002,80 euros HT.

**La Petite Boucle : promouvoir les déplacements décarbonés**

Créée en 2021, l'association La Petite Boucle mène de front deux activités : la livraison de commerçants malouins et la collecte de déchets organiques, le tout à l'aide d'un vélo cargo et d'une remorque. Son ambition première étant de décarboner le transport de marchandises et contribuer à la transition écologique et l'économie circulaire sur le territoire.

L'association sera épaulée par l'Agglomération autour de deux grands chantiers :

- Les conditions de recrutement, d'accueil et de travail, puisque La Petite Boucle a pour projet l'acquisition d'un algeco afin que ses salariés puissent jouir d'un

espace de repos et de travail. L'association souhaite également disposer de transpalettes dans le but de faciliter la charge et la décharge de cargaisons en toute sécurité.

- En matière d'environnement et de transitions, La Petite Boucle compte acquérir du matériel de transport cyclable, confortable pour les salariés (biporteurs, remorques, porte-palettes). Cela répond à une volonté de développer l'offre logistique décarbonée pour s'adapter aux demandes spécifiques de la restauration et des commerces (conteneur frigo, caisson isotherme pour remorque-vélo).

Pour un coût total de 29 099,83 euros HT, l'aide RSE de Saint-Malo Agglomération s'élève ici à 7 274,95 euros HT.

### **Contact**

Anne-Marie Maisonneuve  
Directrice de la communication  
(en remplacement de Gaëlle Gouchet)  
06 75 75 51 09  
[a.maisonneuve@stmalo-agglomeration.fr](mailto:a.maisonneuve@stmalo-agglomeration.fr)

Benôit Sourd  
Responsable de la communication éditoriale  
06.27.45.95.26  
[b.sourd@stmalo-agglomeration.fr](mailto:b.sourd@stmalo-agglomeration.fr)